

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Lauzerte (Lot), lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des domaines nationaux de l'annonce de la vente de biens d'émigrés dans le district de Lauzerte (Lot), lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 185;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27956_t1_0185_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

homme juste et sévère, ce digne apôtre de la liberté et de la raison. Il reste encore une mesure à prendre, il reste encore un coup à porter au fanatisme. Déclarez que vous ne voulez plus que les ennemis de la raison aient part à la bienfaisance nationale. Décrêtez que tout prêtre qui aura continué ses pieuses jongleries jusqu'au premier germinal sera destitué de tout traitement. Il n'y a pas de plus cruel supplice que la diète pour ces animaux noirs.

Tels sont les vœux de la société populaire de Corbigny. Ils sont en même temps, ceux de nos frères du district réunis en chef-lieu avec le digne représentant du peuple Lefiot; cette réunion de frères n'a point été inutile non plus à l'humanité souffrante ou opprimée. La justice et la bienfaisance s'y sont disputé le plaisir de faire des heureux; 990 liv. ont été déposées sur l'autel de la patrie pour les indigents, au milieu des cris, mille fois répétés de Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne ».

PANNETRAT, ROUX.

19

L'agent national du district de Lauzerte, après avoir appris à la Convention nationale que les citoyens de ce district ont célébré par des chants d'allégresse la reprise de Toulon, lui annoncent qu'une métairie qui avoit été estimée 10,000 livres a été vendue 45,500 liv. et qu'une autre métairie dont l'estimation n'avoit été portée qu'à 23,000 liv. a été vendue 83,165 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines (1).

20

La société populaire de la commune de Quinson, département des Basses-Alpes, a appris, avec autant de surprise que de douleur, les inculpations dont les représentants du peuple Barras et Fréron ont été chargés; elle est persuadée que ces représentants ont, par leur bonne conduite, sauvé de la barbarie des esclaves anglais et espagnols, les départemens méridionaux, et elle espère que les inculpations qui ont été dirigées contre eux ne serviront qu'à orner davantage le triomphe de leur gloire.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (2).

21

Les habitants de la commune de Saint-Ciers-de-la-Lande, district de Bourg, département

(1) P.-V., XXXVI, 70. Bⁱⁿ, 4 flor.; Mon., XX, 295; J. Perlet, n° 580; J. Matin, n° 614; Débats, n° 585, p. 100 Lauzerte, départ^t du Lot.

(2) P.-V., XXXVI, 70. Bⁱⁿ, 5 flor. (suppl^t); J. Sablier, n° 1276; J. Fr., n° 577; Débats, n° 586, p. 116. Pas d'acte du comité de salut public à ce sujet.

du Bec-d'Ambès, annoncent à la Convention nationale qu'ils viennent de s'ériger en société populaire, et que leurs premières séances ont été consacrées au recueillement des offrandes qui ont été faites à la patrie. Ces offrandes consistent en 200 chemises, 71 draps, 4 nappes, 7 paires de bas, 4 paires de guêtres, 3 vestes d'uniforme, 2 culottes, une housse, une paire de boucles d'argent, une paire de souliers neufs, un paquet de vieux linge, une grande quantité de charpie et le prix d'une selle.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Saint-Ciers-de-la-Lande, 6 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

La commune de Saint-Ciers-de-la-Lande, chef-lieu de canton, district de Bourg, département du Bec-d'Ambès, composée presque en totalité d'agriculteurs, vient de former dans son sein une société de républicains, vrais sans-culottes. Les membres qui la composent, sourds à leurs propres besoins, n'ont écouté que le cri de la patrie et leurs premières séances ont été consacrées par des dons, calculés bien plus sur les élans de leur dévouement à la cause publique, que sur leurs facultés. Ces dons offerts à la patrie par une classe d'hommes, qui jusqu'à ce moment n'a cessé d'être persécutée par le besoin, consistent; savoir: en 200 chemises, 71 draps de lit, 4 nappes, 7 paires de bas, 4 paires de guêtres, une grande quantité de charpie, un paquet de vieux linge, trois vestes d'uniforme, 2 paires de culottes d'idem, 1 housse, 1 paire de boucles d'argent, 1 paire de souliers neufs et le prix d'une selle envoyé à Bourg.

Le tout par les soins de la Société, vient d'être remis entre les mains des administrateurs du district de Bourg.

La société des vrais sans-culottes de Saint-Ciers, croit, citoyens représentants, ne pouvoir vous faire connaître plus dignement son existence, le respect et l'attachement dont elle est pénétrée pour vous, qu'en vous annonçant quel a été l'objet et le résultat de ses premiers travaux; et si vous daignez considérer la pureté et la vivacité des élans qui les ont inspirés, vous serez convaincus, citoyens représentants, que chaque membre de cette Société sera toujours prêt à faire librement et volontairement tous les sacrifices que pourra exiger le maintien de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Nous vous engageons, braves montagnards, à rester à votre poste, pour déjouer toutes les factions et consolider le gouvernement républicain que vous nous avez donné, nous vous promettons de notre côté, de vous seconder de tout notre pouvoir en surveillant scrupuleusement tous les ennemis de la patrie ».

AUBERT (présid.), BRÉAUD, GUYOT.

22

Les membres de la société populaire de Langon, district de Bazas, assurent la Convention

(1) P.-V., XXXVI, 71. Bⁱⁿ, 10 flor. (2^e suppl^t).

(2) C 301, pl. 1077, p. 23.